



ENVIRONNEMENT

Un contrôle régulier des nuisances sonores

Un suivi du bruit a été mis en place dès le début du chantier, en mars 2010.

Depuis cette date, un correspondant bruit réalise des mesures aussi bien ponctuelles que continues, dans des stations précises aux abords du chantier.

Pour toute plainte inhérente à cet aspect, il est possible de le contacter au **06 79 84 43 44** dans les horaires de travail du chantier (6h-22h les jours de semaine et 7h-17h le samedi).

Lorsque les travaux auront lieu dans le tunnel, les équipes se relayeront pour travailler en continu (7j/7, 24h/24). La nuit, une main courante sera installée auprès des gardiens du chantier. Les éventuelles requêtes seront traitées dès le lendemain matin.

Pendant le creusement, les résultats des mesures seront communiqués aux riverains sur le site du projet : www.tunnelcroixrousse.fr

INFO CHANTIER

Durant le mois de juin, des protections de grande envergure sont mises en place à l'entrée du tunnel routier côté Saône. Ces clôtures limitent la propagation du bruit et empêchent toute interface entre les automobilistes et le chantier.

AGENDA

Début juin : fin de la mise en place des installations de chantier côté Rhône (bungalows, magasin, atelier mécanique, hangar pour les engins de creusement...).

Mi-juin : nouvelle étape dans les travaux préparatoires : création d'une boîte d'entrée en terre côté Saône. Constituée de deux parois verticales butonnées entre elles, elle permettra aux fraises mécaniques de grignoter la roche en sécurité.

www.tunnelcroixrousse.fr

L'ACTUALITE

La stabilité des terrains contrôlée et renforcée

Pour s'assurer de la stabilité des terrains et des bâtiments situés au dessus de l'axe du tunnel de la Croix-Rousse pendant le creusement de la galerie «Modes Doux», les entreprises en charge des travaux ont pris des mesures de sécurité.

Côté Saône, un mur de soutènement a été construit dans le but de renforcer la balme. Côté Rhône, où le relief est plus accidenté, le mur de la rue des Fantasques (1er arrondissement) a été consolidé par des clous d'ancrages.

Composé de barres d'acier de 10 m de longueur et terminé par une croix de Saint-André (pièce formant un «X» permettant de résister aux efforts exercés par le terrain et empêchant la déformation des ancrages), chacun des seize clous assure au mur une stabilité conforme à la réglementation.

Ces travaux ont été réalisés en parallèle d'une instrumentation géologique débutée rue des Fantasques et poursuivie rue Magneval. Des forages de 35 à 50 m ont permis d'installer des tassomètres (appareil de mesure du tassement des sols contrôlant l'affaissement des terrains), des inclinomètres (appareil mesurant la pente d'un terrain) et des piézomètres (appareil de mesure de la sensibilité à la pression et de contrôle du niveau d'eau). Ces travaux permettront de contrôler les éventuels mouvements du sol.

> Plus d'infos

VUE AÉRIENNE DES TRAVAUX CÔTÉ RHÔNE

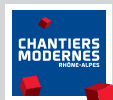
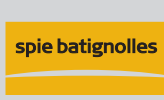
avril 2010



© Jacques LEONE - Grand Lyon

> Le chantier en images

GRAND LYON
communauté urbaine



Strates

CLÉMENT VERGELY ARCHITECTES

